MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE



Collège Albert Camus

Bois-Colombes, le 21 juin 2016

à l'attention de

pour l'élève

Rentrée en 6ème

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant au collège Camus pour la rentrée prochaine en classe de 6^{ème} et nous vous avons informé de l'organisation de la rentrée de septembre : *jeudi 1^{er} septembre*, rentrée des élèves de 6^{ème} : 8h30/12h pour les élèves et pas de cours l'après-midi (accueil des parents jusqu'à 10h)

A noter une modification à cette organisation pour les <u>élèves de 6ème</u> demi-pensionnaires : le repas du jeudi midi n'était initialement pas programmé, mais après discussions avec le prestataire, nous pourrons accueillir les élèves de 6ème demi-pensionnaires le jeudi midi 1^{er} septembre. <u>Nous libérerons donc les élèves de 6ème demi-pensionnaires à 13h25.</u>

Pour les externes, ils quitteront le collège comme convenu à 12h le jeudi (pas de cours l'aprèsmidi).

Les cours reprendront comme convenu le vendredi matin (ainsi que la demi-pension pour les autres niveaux).

Cordialement,

